

Lightspeed Commerce obtient gain de cause alors que le rejet intégral de l'action collective en matière de valeurs mobilières aux États-Unis est annoncé

MONTRÉAL, le 4 mars 2025 /CNW/ [Lightspeed Commerce Inc.](#) (NYSE | TSX : LSPD) (« **Lightspeed** » ou la « **Société** »), la plateforme de commerce tout-en-un qui permet aux commerçants d'offrir les meilleures expériences omnicanales, a annoncé aujourd'hui que le tribunal fédéral de première instance des États-Unis pour le district est de New York a rejeté dans son intégralité le recours collectif en matière de valeurs mobilières intenté contre la Société et certains de ses dirigeants. Cette décision marque une victoire claire et décisive pour Lightspeed, en affirmant que les allégations n'avaient pas de fondement juridique adéquat.

La poursuite, qui découlait d'allégations largement basées sur un rapport de vente à découvert publié par Spruce Point Capital Management en septembre 2021 qui contenait de nombreuses inexactitudes et caractérisations erronées, a été jugée sans fondement. Le tribunal a jugé que le plaignant n'avait pas allégué de revendications pouvant donner lieu à une action en justice.

« Nous nous félicitons de ce résultat, qui confirme ce que nous avons toujours soutenu, à savoir que Lightspeed a agi avec intégrité et transparence », a déclaré Dax Dasilva, fondateur et chef de la direction de Lightspeed. « Ce jugement nous aide à mettre cette affaire derrière nous et à rester concentrés sur la création de valeur pour nos parties prenantes. »

Cette annonce précède la [Journée des marchés des capitaux de Lightspeed](#), prévue le 26 mars 2025 à la Bourse de New York, au cours de laquelle l'équipe de direction de Lightspeed présentera une mise à jour complète du plan de transformation de la Société, de son impact opérationnel et financier, de ses produits, de ses efforts de mise en marché, et fournira des perspectives financières à long terme.

À propos de Lightspeed

Propulsant les commerces qui sont le moteur de l'économie mondiale, la plateforme de commerce tout-en-un de Lightspeed aide les commerçants à innover afin de simplifier, développer et offrir des expériences clients exceptionnelles. Notre solution infonuagique transforme et unifie les opérations en ligne et hors ligne, les ventes omnicanales, l'expansion vers de nouveaux emplacements, les paiements internationaux, les solutions financières et la connexion aux réseaux de fournisseurs.



Fondée à Montréal, au Canada, en 2005, Lightspeed est inscrite à la fois à la Bourse de New York (NYSE : LSPD) et à la Bourse de Toronto (TSX : LSPD). Avec des équipes en Amérique du Nord, en Europe et en Asie-Pacifique, la Société dessert des entreprises des secteurs de la vente au détail, de la restauration et du golf dans plus d'une centaine de pays.

Suivez-nous sur les médias sociaux : [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#), [YouTube](#) et [X](#).

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué pourrait contenir de l'information prospective et des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (les « **énoncés prospectifs** »), y compris de l'information concernant les litiges. Les énoncés prospectifs comprennent de l'information de nature prédictive, dépendent ou font référence à des événements futurs et se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « va », « prévoit », « anticipe », « envisage », « planifie », « croit », « estime » ou d'autres expressions semblables concernant des sujets qui ne sont pas des faits historiques. Ces énoncés sont fondés sur les attentes actuelles de la direction de Lightspeed et comportent plusieurs risques et incertitudes, connus et inconnus, incluant des facteurs économiques. De nombreux risques, incertitudes et d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats réels s'écartent de manière importante des énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs de risque mentionnés dans notre plus récent rapport de gestion ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, et dans nos autres déclarations de renseignements auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et du U.S. Securities and Exchange Commission, qui peuvent être consultés sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com et sur EDGAR au www.sec.gov. Les lecteurs sont priés d'étudier attentivement tous ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision concernant les actions à droit de vote subalterne de Lightspeed et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué ne constituent pas une garantie du rendement futur et, bien qu'ils soient fondés sur certaines présomptions que Lightspeed juge raisonnables, les événements et résultats réels pourraient différer de manière importante de ceux exprimés ou supposés dans les énoncés prospectifs faits par Lightspeed. Sauf si les lois applicables l'exigent, Lightspeed ne s'engage aucunement à mettre à jour publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs, notamment à la suite de nouvelles informations ou de nouveaux événements.

Pour plus d'information :

Relations avec les médias de Lightspeed : media@lightspeedhq.com

Relations avec les investisseurs de Lightspeed : Gus Papageorgiou,
investorrelations@lightspeedhq.com